

La maintenance de vos parties communes, réglée et documentée.

Un artisan serrurier-menuisier diplômé pour les syndicats de copropriété, les bailleurs sociaux, les collectivités et les entreprises. Entreprise TIH : vos achats réduisent votre contribution handicap. Devis sous 24 h ouvrées, un compte rendu après chaque intervention, un seul interlocuteur.

Ce qu'on règle dans vos bâtiments

Hall et accès • Portes de hall qui claquent ou ne ferment plus • Ferme-portes : réglage, remplacement • Ventouses, gâches électriques • Vigik, badges, interphones	Clés et serrures • Organigramme de clés complet • Passes, cylindres, clés tracées • Boîtes aux lettres • Caves, locaux techniques et vélos
Menuiseries et vitrages • Portes palières et de service • Trappes, plinthes, habillages • Vitrages, mise en sécurité bris de glace	Fenêtres et volets • Réglage, crémones, joints, poignées • Volets roulants manuels et électriques • Rideaux métalliques de commerces
Chez les résidents • Serrures, portes, fenêtres, volets privatifs • Devis et facture au nom du résident	Entretien régulier • Visites préventives planifiées • Dépannages prioritaires • Rapport après chaque visite

Comment se passe une demande

1

Vous envoyez votre bon, dans votre format (PDF, photo, e-mail).

2

Devis écrit sous 24 h ouvrées ; urgence sécurisée d'abord.

3

Intervention à la date convenue, résidents prévenus.

4

Compte rendu envoyé au gestionnaire, photos sur demande.

06 15 91 62 36

contact@saudemont-services-immeubles.fr

saudemont-services-immeubles.fr

Saudemont Services Immeubles

Pourquoi travailler avec nous

Un artisan, pas une plateforme

Ce que les gestionnaires nous racontent	Ce qu'on propose
Des devis qui tardent, un tarif élevé pour un simple réglage	Un tarif d'artisan sans frais de structure, devis sous 24 h ouvrées
Un technicien différent à chaque passage	Le même interlocuteur, qui connaît vos immeubles
Des interventions sans compte rendu	Un compte rendu clair après chaque intervention
Une plateforme téléphonique	Un numéro direct : 06 15 91 62 36

Achat TIH : moins de contribution handicap

Saudemont Services Immeubles est une **entreprise TIH** (travailleur indépendant handicapé). Pour les structures de 20 salariés ou agents et plus : **30 % du coût de la main-d'œuvre** de nos factures (hors matériel et fournitures) est **déductible de votre contribution Agefiph ou FIPHFP**, dans la limite prévue par le Code du travail.

Exemple : facture de 1 000 € dont 300 € de matériel → main-d'œuvre 700 € → **210 € déduits** de votre contribution. Accès possible aux **marchés et lots réservés**, selon les conditions de l'acheteur. Attestation fournie sur demande.

Formules

Formule	Ce qui est compris
À la demande	Devis sous 24 h ouvrées, intervention planifiée, compte rendu. Facturé à l'intervention.
Entretien préventif	Visites planifiées : ferme-portes, ventouses, gâches, fermetures, vitrages. Rapport après chaque visite.
Préventif + priorité	Le préventif, plus un traitement prioritaire des pannes et un point régulier avec le gestionnaire.

Qui intervient

Pierre Saudemont, titre professionnel Serrurier-Dépanneur-Installateur (RNCP niveau 4), major de promotion, expérience auprès de syndics et de bailleurs sociaux. Assuré en RC Pro. Zone : Lille et métropole, Arras, Douai, Lens, Hénin-Beaumont, Cambrai.

Une première intervention pour juger sur pièce ?

06 15 91 62 36 · contact@saudemont-services-immeubles.fr